

10 préconisations architecturales concernant la création du collège coopératif et polytechnique à Aubervilliers

Notre projet d'établissement repose sur trois propositions éducatives et pédagogiques différentes d'un collège classique, qui sous-tendent des choix architecturaux particuliers que nous vous proposons d'exposer ci-dessous sous la forme de « recommandations architecturales ». Ces trois axes sur lesquels se développent notre projet sont les suivants :

- La coopération : elle repose sur trois principes: le premier est l'apprentissage de la discussion et de l'élaboration de règles en groupe; le deuxième est l'éducation à la responsabilité et l'autonomie de chacun ; le troisième est la co-formation et l'échange de savoirs. La coopération prend forme notamment lors de réunions appelées conseils, fonde nos pratiques pédagogiques et conditionne le partage des missions de tous les membres de la communauté éducative.

- L'approche polytechnique : un deuxième pan de notre projet d'établissement est l'approche polytechnique que nous comprenons comme une articulation des savoirs théoriques et pratiques. Cette conception pédagogique et didactique a pour finalités la formation à une autonomie de l'élève dans son rapport à la réalité du monde qui l'entoure, l'appropriation par l'élève du mode d'apprentissage qui lui convient le mieux et une meilleure préparation aux enjeux de notre future société. Ce choix peut s'entendre comme une déclinaison innovante des programmes officiels.

- Individu et collectif, des cadres pour que chaque élève trouve sa place : à la coopération et la polytechnique, s'ajoute un souci de mieux prendre en compte le cheminement de l'élève dans ses rythmes au quotidien, dans la semaine, dans son cursus. S'articule à cela la volonté de privilégier des situations variées dans lesquelles l'élève est auteur de ses apprentissages, qu'ils soient intellectuels, moteurs ou sociaux.

Nos 10 préconisations architecturales	Liens avec notre projet pédagogique	Liens avec les recommandations du conseil général	Explications de nos visées pédagogiques
La structuration du bâti autour de « maisons » dont le fonctionnement est autonome. Chaque maison regroupe une communauté scolaire (adultes et élèves) à taille humaine autour de 200 individus ; elle est composée d'élèves de la 6ème à la 3ème ; ceux-ci ont accès à tous les enseignements dans cette unité spatiale à l'exception de l'EPS, des ateliers et du CDI.	Individu et Collectif : des cadres pour que chaque élève trouve sa place.	Orientation n° 4 : Des espaces adaptés au collégiens.	C'est la garantie de pouvoir installer des institutions éducatives à taille humaine, de favoriser des pratiques coopératives entre les niveaux (de la 6ème à la 3ème) et de créer les moyens pour que chaque élève puisse trouver sa place au sein du collège. Tout cela se réfère aux principes de la Pédagogie Institutionnelle et de la pédagogie Freinet.

<p>Des espaces d'atelier : plusieurs espaces de jardins pédagogiques répartis dans les maisons, un espace cuisine pédagogique, un atelier mécanique vélo, un atelier bricolage-récupération, un atelier informatique-robotique. Chacun de ces ateliers doit pouvoir accueillir un effectif d'une classe qui travaille manuellement et intellectuellement (équipement en chaises, tables, tableaux, projection...).</p>	<p>Un collège polytechnique</p>	<p>Orientation n°8 : un collège respectueux de l'environnement comprenant un pôle nature et une aire de compostage. Orientation n°10 : une pédagogie du patrimoine.</p>	<p>Enseigner les techniques vise à conduire les élèves à mieux s'approprier le monde dans lequel ils vivent et à donner une place importante au travail manuel comme accès aux savoirs, entre autres objectifs. Cela doit leur permettre de mieux s'approprier leur environnement immédiat, de changer leur regard sur le bâtiment et de favoriser une démarche de respect par rapport aux équipements. Enfin cela permet de les faire rentrer dans une culture du « fait soi-même », par une pédagogie de projet et en lien avec les apprentissages scolaires.</p>
<p>Des espaces d'atelier indépendants des maisons, ouverts aux associations. Nous souhaitons que ces espaces pédagogiques soient accessibles à l'ensemble des maisons. Les jardins pédagogiques font exception et appartiennent à chaque maison. Possibilité de concevoir un jardin pédagogique hors sol sur le toit de chaque maison pour libérer de l'espace au sol.</p>	<p>Un collège coopératif</p>	<p>Orientation n° 1 : Le collège dans la ville. Le pôle collège ouvert.</p>	<p>Cette recommandation permet la mise en place de relations durables avec des associations partenaires qui peuvent co-intervenir auprès des élèves avec les enseignants sur le temps scolaire tout en bénéficiant d'espaces disponibles sur le temps extra-scolaire.</p>
<p>Des temps de présence longs des élèves qui impliquent une capacité spatiale de l'établissement à les accueillir tous, toute la journée. Le début et la fin de la journée sont communs à l'ensemble des élèves : les élèves sont accueillis le matin par un temps obligatoire, avec appel puis activités au choix (petit déjeuner, ateliers, sport, jeux...) ; la pause méridienne est l'occasion d'activités et projets libres, voire d'un temps de repos ; l'après-midi se termine pour tous les élèves par un temps en groupe de tutorat inter-niveaux.</p>	<p>Individu et Collectif : des cadres pour que chaque élève trouve sa place.</p>	<p>Orientation n°4 : Des espaces adaptés aux collégiens avec des espaces périscolaires propices à l'épanouissement.</p>	<p>Le temps au collège est pensé de façon à tenir compte des rythmes variés des élèves et à favoriser leur disponibilité d'esprit face aux apprentissages. Il nous semble structurant pour un adolescent d'avoir des horaires réguliers toute la semaine, d'être accueilli par un temps de transition entre son environnement et celui de l'établissement, et de pouvoir échanger entre élèves de différents niveaux autour des apprentissages. Les activités basées sur le volontariat sont autant d'occasions de faire rentrer l'élève dans des possibilités de projet.</p>

<p>Espaces modulaires quant à la taille : Plusieurs types d'activités possibles pour plusieurs tailles de groupe d'élèves . Transformation d'un espace de classe (24 élèves) en deux espaces de tutorat (12 élèves) acoustiquement isolés.</p> <p>Ce principe prévaut pour les salles des professeurs : de véritables espaces de travail où il est possible de travailler en groupe d'adultes d'une maison, tout en permettant un travail en petit groupe dans de bonnes conditions.</p>	<p>Un collège coopératif et polytechnique</p>	<p>Orientation n° 9 : Des espaces modulables au service de la pédagogie.</p>	<p>C'est la possibilité de configurer les salles en fonction des activités menées et de la taille des groupes accueillis.</p> <p>C'est la possibilité pour les adultes de rendre le temps passé dans l'établissement propice à la concertation sous forme de conseil, sur le modèle de la pédagogie institutionnelle. Ces espaces adultes, modulaires et fonctionnels, permettent un travail en commun facilitateur d'une pédagogie de projet interdisciplinaire.</p>
<p>Espaces d'enseignement modulaires, spacieux et fonctionnels quant à leur usage : tables sur roulettes, coin bibliothèque, espace recyclage, espace informatique, point d'eau. C'est la possibilité d'intégrer dans l'enseignement et de manière souple des savoirs ou expérimentations concrets et ce dans toutes les disciplines.</p>	<p>Un collège polytechnique</p>	<p>Orientation n° 9 : Des espaces modulables au service de la pédagogie.</p> <p>Orientation n°4 : Des espaces adaptés aux collégiens avec des classes évolutives.</p>	<p>C'est la possibilité de configurer les salles en fonction de la démarche didactique mise en place, offrant la possibilité d'explorer les différents champs de connaissance qui allient l'abstrait et le concret.</p>
<p>Des espaces de circulation qui doivent être des lieux de vie et non des lieux de passage. Pour ce faire, il nous paraît essentiel de marquer clairement une séparation spatiale des maisons et ainsi éviter les flux incontrôlés d'élèves et les effets d'étranglement.</p>	<p>Individu et collectif : des cadres pour que chaque élève trouve sa place</p>	<p>Orientation n° 2 : Un cadre éducatif serein et sécurisé.</p>	<p>Nous souhaitons pouvoir utiliser des espaces de circulation qui instaurent d'autres rapports éducatifs que ceux de la surveillance. Les élèves doivent pouvoir s'appropriier les espaces et les faire leurs en y jouissant d'une certaine autonomie. Ils bénéficient d'une liberté de déplacement plus ou moins importante selon le degré de responsabilisation qui leur est reconnue, en adéquation avec les principes de la Pédagogie Institutionnelle.</p>

<p>L'élève a aussi le droit de bénéficier d'un espace propre pour ranger des affaires personnelles. Un casier par élève.</p>	<p>Individu et collectif : des cadres pour que chaque élève trouve sa place</p>	<p>Orientation n°4 : Des espaces adaptés aux collégiens.</p>	<p>La Pédagogie Institutionnelle insiste sur l'importance de faire sien le lieu scolaire en pouvant y apporter et entreposer des biens personnels. Cela peut aussi permettre de soulager le poids des sacs et cartables des élèves.</p>
<p>Gymnase : Polyvalence des activités sportives réalisables en contexte EPS et fédéral (sports collectifs, gymnastique au sol, danse, sports de combat, de raquette). Nous souhaiterions que les différents plans et volumes soient exploités et intègrent une structure artificielle d'escalade protégée des autres activités sportives et une salle de classe (analyse vidéo, étude de mesures corporelles en lien avec l'activité physique) qui jouxte directement l'espace de pratique. Plateau sportif : des équipements modulables (cages de handball, panneaux de basket-ball facilement déplaçables).</p>	<p>Un collège polytechnique</p>	<p>Orientation n° 1 : Le collège dans la ville comprenant un espace sportif.</p>	<p>C'est la possibilité de décroisonner les champs de connaissance concernant l'activité physique. Cela doit favoriser la mise en place de projets interdisciplinaires permettant à d'autres professeurs d'intervenir. La salle de classe permet d'enrichir les apprentissages méthodologiques liés à l'activité physique, sportive et artistique.</p>
<p>- Grande galerie de présentation des travaux des élèves, ouverte sur la rue et donc sur le quartier. Celle-ci est l'espace dédiée à la restitution de productions d'élèves, qu'elles soient plastiques ou vivantes.</p>	<p>Un collège coopératif</p>	<p>Orientation n°1 : le collège dans la ville comprenant une salle d'exposition.</p>	<p>C'est une vitrine pour les œuvres réalisées par les élèves afin de valoriser leur travail et de le faire résonner au-dehors de la communauté éducative. C'est aussi la possibilité de nouer des relations éducatives avec des partenaires extérieurs, tels que les associations du quartier. C'est enfin un levier pour que les élèves s'approprient leur établissement, comme le conçoit la pédagogie Freinet.</p>